

## Milieus naturels et biodiversité – Région de biosphère de Charlevoix

### Cible : **Estuaire moyen et son littoral**



L'estuaire moyen du fleuve Saint-Laurent est une région écologique d'importance, en partie protégée par le Parc marin du Saguenay–Saint-Laurent, aire centrale de la Région de biosphère de Charlevoix. Il abrite de nombreuses espèces, dont le béluga du Saint-Laurent, ainsi qu'une riche biodiversité de poissons, algues, organismes benthiques et oiseaux marins. Les milieux littoraux, dont les marais côtiers et les zones sableuses, offrent des habitats essentiels à l'alimentation et à la reproduction de nombreuses espèces. Ils contribuent à la purification de l'eau et à la séquestration du carbone et protègent le littoral contre l'érosion, les tempêtes et les inondations.

#### **Valeur de conservation :**

- Aire d'alimentation, de reproduction et de migration de nombreuses espèces aquatiques et aviaires
- Services écosystémiques majeurs (ex. séquestration du carbone, protection des rives)
- Productivité biologique à la base des chaînes alimentaires
- Connectivité écologique entre les milieux marins et terrestres

#### **Superficie estimée :**

1 100 km<sup>2</sup>

**16%** du territoire





## Pressions sur l'estuaire moyen et son littoral :

Différentes pressions engendrent la dégradation, la perte et la fragmentation des habitats ainsi que le dérangement de la faune, en particulier les espèces sensibles.

Type de pressions	Détail
<b>Perte de biodiversité</b>	Espèces exotiques envahissantes, cueillette récréative et commerciale
<b>Pollution</b>	Eaux usées domestiques, effluents industriels, agricoles ou forestiers, déversements d'hydrocarbure, ordures, pollution sonore
<b>Développement urbain</b>	Artificialisation des berges, voie ferrée, développement résidentiel, commercial et récréatif
<b>Activités récréatives</b>	Véhicules motorisés, randonnée, navigation de plaisance, pêche récréative
<b>Activités industrielles</b>	Navigation commerciale, pêche commerciale, exploitation pétrolière et gazière
<b>Changements climatiques</b>	Changement du régime des précipitations et de température, transformation des habitats, tempêtes, érosion des berges



## But

D'ici 2035, l'estuaire et son littoral sont protégés et les secteurs dégradés sont en voie d'être restaurés.

# Plan d'action -7. Estuaire moyen et son littoral

Objectif	Action	Temporalité			Maître d'œuvre *
		2025-2027	2028-2031	2032-2035	
7.1 Améliorer la connaissance et la gestion des risques environnementaux du littoral et de l'estuaire	7.1.1 Mettre en place deux (2) projets pilotes sur la stabilisation des côtes par des solutions nature (génie végétal) et effectuer leur suivi			✓	<b>Comité ZIP Saguenay-Charlevoix</b> , universités
7.2 Renforcer les capacités locales en matière de stabilisation durable du littoral	7.2.1 Former les employé.e.s municipaux de sept (7) municipalités et certains propriétaires ciblés aux pratiques alternatives de stabilisation des côtes			✓	<b>Comité ZIP Saguenay-Charlevoix</b> , expert.es.
7.3 Favoriser la restauration et la gestion durable du littoral	7.3.1 Contrôler trois (3) colonies d'espèces exotiques envahissantes en littoral		✓		<b>Comité ZIP Saguenay-Charlevoix</b> , Municipalités côtières
	7.3.2 Baliser trois (3) secteurs côtiers dégradés pour indiquer l'accès aux plage aux utilisateurs		✓		<b>Comité ZIP Saguenay-Charlevoix</b> , Municipalités côtières
7.4 Renforcer la protection légale et règlementaire du littoral et de l'estuaire	7.4.1 Mettre en place le projet d'agrandissement du parc marin Saguenay-Saint-Laurent		✓		SÉPAQ, Parc Canada
	7.4.2 Mettre en place des mesures volontaires de réduction de vitesse des navires dans une (1) zone du parc marin et son agrandissement			✓	SÉPAQ, Parc Canada
	7.4.3 Mettre en place un (1) plan d'urgence pour les déversements d'hydrocarbures dans Charlevoix			✓	À définir

\* Gras = engagés; non gras = identifiés

